

Département  
d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement  
de SAINT-MALO

VILLE DE  
SAINT-LUNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt février deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Lunaire s'est réuni à la mairie de Saint-Lunaire, après avoir été légalement convoqué le quatorze février deux mille vingt-trois.

**Nombre de Conseillers en exercice :** 19

**Présents :** Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL, Romain ANDRIEUX, Corinne LUCAS, Gérard CASANOVA, Jean-Noël GUILBERT, Eric FROMONT, Bérangère HENNACHE, Loïc de COURLON, Eric LEGRAND.

**Représentés :** Frédérique DYEVIÈRE-BERGERAULT pouvoir à Michel PENHOUËT, Emmanuelle DUGAIN pouvoir à Bérangère HENNACHE, Amandine BRENAND pouvoir à Françoise RIOU, Christophe RAUX pouvoir à Vincent BOUCHE, Ludvine MARGELY pouvoir à Gérard CASANOVA, Franck BEAUFILS pouvoir à Eric FROMONT, Sophie GUYON pouvoir à Loïc de COURLON.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Monsieur Romain ANDRIEUX a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Délibération n°173-2023 Vote des tarifs 2023 du service des eaux de Saint-Lunaire

**Rapporteur :** Michel PENHOUËT

La commission Finances, réunie en date du 02 décembre 2022, a examiné les tarifs du service des eaux et propose pour l'année 2023, les tarifs ci-dessous (inchangés par rapport à 2022) :

Tarifs 2023	
Le mètre cube d'eau	1,00 €
Abonnement annuel	82,50 €
Entretien compteur 15 mm annuel	2,80 €
Entretien compteur 20 mm annuel	7,50 €
Entretien compteur 30 mm annuel	11,20 €
Entretien compteur 40 mm annuel	14,95 €
Entretien compteur 60 mm annuel	22,40 €

Prestations complémentaires	
Forfait pour clôture/ouverture de contrat (ouverture/fermeture de branchement, relève du compteur, frais de dossier)	40,00 €
Taxe de branchement	50,16 €
Ouverture/fermeture de branchement	33,45 €
Vérification compteur	Prix coûtant
Fournitures de pièces	Prix coûtant
Intervention heure de main d'œuvre (forfait 1 h minimum pour tout déplacement à la demande d'un usager)	42,00 €
Heure tractopelle ou camion	62,00 €
Intervention heure de main d'œuvre (forfait 1 h minimum pour tout déplacement à la demande d'un usager) avec majoration hors heures ouvrées (50%)	63,00 €
Heure tractopelle ou camion avec majoration hors heures ouvrées (50%)	93,00 €
Mise en place d'un premier compteur diamètre 15 (fourniture + main d'œuvre)	100,00 €
Mise en place d'un premier compteur diamètre 20 (fourniture + main d'œuvre)	130,00 €
Pénalités	
Refus répété d'accès au compteur	205,00 €
Rupture du plomb-cache-scellés	205,00 €
Déverrouillage non autorisé du robinet avant compteur	205,00 €
Piquage non autorisé et sans compteur de la commune	360,00 €
Compteur démonté et remonté à l'envers	360,00 €
Utilisation de l'eau sur le domaine public sans compteur ni autorisation sur poteau incendie	360,00 €
Manœuvre ou tentative de manœuvre de robinet de prise ou de robinet vanne	205,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs du service des eaux 2023 proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel PENHOÛËT

